



Vaccination des enfants. Les dilemmes d'un médecin de famille en temps de COVID-19

Par [Dr René Lavigne](#)

Mondialisation.ca, 27 octobre 2021

[La Presse \(Opinion\)](#)

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Médecin de famille, je suis doublement vacciné et mon témoignage apporte l'éclairage d'un homme de terrain aux prises avec les dilemmes quotidiens particuliers qu'occasionne la crise du coronavirus.

La pensée unique et la peur qu'ont entraînées 19 mois de campagne médiatique ont divisé cruellement et inutilement les familles, les professionnels, bref la société tout entière. Cette pensée interdit toute discussion et tout débat par peur de représailles.

Un code de déontologie mis à mal

Le médecin de famille est soumis à un code de déontologie qui comprend des articles visant la protection du public et le respect du droit des patients à un consentement libre et éclairé.

Je suis, en tant que médecin de famille, placé devant des choix déchirants lorsque l'application de ces principes entre en conflit avec la gestion politique de cette pandémie, gestion préconisée par les autorités de santé publique et soutenue par le Collège des médecins du Québec. Toute ma pratique s'est articulée autour d'un souci constant : celui de ne pas nuire. Mon allégeance première est envers la mère, l'enfant et toute personne qui sollicite mon aide. On me consulte donc au sujet de la vaccination des enfants, de la sécurité du vaccin, de l'obligation vaccinale, des complications du vaccin.

Je constate au quotidien, tout comme les psychologues et les travailleurs sociaux, les dommages non seulement de la COVID-19, mais aussi de sa gestion.

Pour respecter le droit de mes patients à un consentement éclairé, voici ce que je crois devoir leur dire concernant la vaccination des enfants :

« Acceptez-vous que votre enfant reçoive le vaccin à ARN messenger ? Ce vaccin est différent de tous les vaccins que vous connaissez. Ce vaccin comporte une balance risques/bénéfices incertaine chez les enfants en bonne santé et sans facteurs de risque. Le fabricant ignore les effets à long terme de son produit. L'Organisation mondiale de la santé ne le recommande pas et il n'est pas encore approuvé par la Food and Drug Administration aux États-Unis, ni par Santé Canada pour les 5 à 11 ans. Il est offert aux enfants dans l'espoir de contribuer à limiter la contamination des personnes âgées et/ou vulnérables par la COVID-19. Acceptez-vous que votre enfant reçoive ce vaccin ? »

On aurait pu ajouter que la mortalité chez les enfants âgés de 0 à 9 ans est nulle depuis le

début de la pandémie (données de l'INSPQ). La balance risques/bénéfices est donc a priori difficile à défendre pour cette tranche d'âge, tout comme chez les jeunes en général.

J'aimerais bien pouvoir dire cela librement, sans risque de représailles. Le médecin, comme les parents, devrait pouvoir défendre le « principe de précaution » et la prudence en ce qui concerne la santé des enfants.

Les vaccinés, tout comme les non-vaccinés, peuvent héberger et transmettre le virus. Les enfants sont de mauvais propagateurs du virus dans la communauté. Alors, comment justifier la vaccination imposée aux enfants ?

Il y a un grave problème éthique à forcer la vaccination chez des enfants sains dans le but hypothétique d'en faire profiter un autre segment de la population (les personnes âgées avec comorbidités). Les enfants n'ont-ils pas déjà assez souffert ? Pourquoi risquer de compromettre davantage leur santé ?

Les parents ont eu le choix douloureux de signer l'autorisation vaccinale de leurs enfants ou de les condamner à l'exclusion et au rejet. C'est donc une vaccination obligatoire, mais qui ne s'affiche pas comme telle. Or, notre code de déontologie impose un « consentement libre » pour toute décision, c'est-à-dire sans pression, menace ou contrainte. Comment puis-je conseiller le parent inquiet qui ne veut pas que son enfant soit marginalisé ? Que gagne-t-on avec cette vaccination ? Pourquoi punir l'enfant non vacciné ?

Un vaccin qui échappe à toute surveillance

Je traite des adultes avec des séquelles graves à la suite de l'administration de ce vaccin. Pour une population de 11 300 habitants, j'ai déjà signalé à la Santé publique deux décès, des cas d'ACV, de paralysie de Bell, de saignements menstruels, de palpitations et de fatigue extrême consécutifs à l'administration des vaccins.

Des milliers de morts, des dizaines de milliers d'effets secondaires graves dus au vaccin sont rapportés à travers le monde. Pourquoi ignorer, au Québec, les risques associés à ces vaccins ? Si le fabricant n'est responsable de rien, s'il a pu négocier une immunité judiciaire, alors qui sera responsable des dommages bien réels de ces vaccins ?

Dr René Lavigueur Médecin, Sainte-Anne-des-Monts

La source originale de cet article est [La Presse \(Opinion\)](#)

Copyright © [Dr René Lavigueur](#), [La Presse \(Opinion\)](#), 2021

Articles Par : [Dr René Lavigueur](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca